

Approches innovantes de l'audit du changement climatique au Canada

Jerry V. DeMarco, commissaire à l'environnement et au développement durable

Initiative de développement de l'INTOSAI : webinaire de
SAI Innovations
20 août 2024



Bureau du
vérificateur général
du Canada

Office of the
Auditor General
of Canada

Rôle du commissaire à l'environnement et au développement durable



- Nommé par la vérificatrice générale ou le vérificateur général du Canada pour un mandat de sept ans. Le premier commissaire a été nommé en 1996.
- Auditer les résultats des programmes fédéraux en matière d'environnement et de développement durable.
- Présenter des observations sur la version provisoire de la Stratégie fédérale de développement durable et examiner sa mise en œuvre.
- Au titre de la *Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité*, examiner la mise en œuvre par le gouvernement du Canada des mesures visant à atténuer les changements climatiques et en faire rapport.
- Gérer le processus de pétitions environnementales conformément à l'article 22 de la *Loi sur le vérificateur général* et déposer le rapport annuel sur les pétitions au Parlement.
- Présenter les rapports pour dépôt au Parlement normalement deux fois par an.



Bureau du
vérificateur général
du Canada

Office of the
Auditor General
of Canada

Aperçu des audits sur le changement climatique

2021

- Le plan Investir dans le Canada
- Fonds de réduction des émissions

2022

- La tarification du carbone
- Le financement d'infrastructures adaptées au climat
- La Stratégie pour un gouvernement vert
- Le potentiel de l'hydrogène pour réduire les émissions de gaz à effet de serre
- Une transition équitable vers une économie à faibles émissions de carbone
- La gestion des urgences dans les collectivités des Premières Nations

2023

- La réduction des émissions par la réglementation des gaz à effet de serre
- Les forêts et les changements climatiques
- La supervision des risques financiers liés aux

changements climatiques

- Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité — Plan de réduction des émissions pour 2030
- Le Programme d'infrastructure pour les véhicules à émission zéro
- Progrès réalisés par les ministères et organismes dans la mise en œuvre des stratégies de développement durable — Les véhicules à émission zéro

2024

- L'initiative Accélérateur net zéro du Fonds stratégique pour l'innovation
- L'agriculture et l'atténuation des changements climatiques
- Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité — Rapport sur les progrès de 2024 (prévu en automne 2024)



Bureau du vérificateur général du Canada

Office of the Auditor General of Canada

Approches innovantes



Rapport collaboratif de 2018

- Pour la première fois, les vérificateurs généraux du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux ont examiné ensemble les mesures prises par les gouvernements pour faire face au changement climatique.
- Des constatations communes sur l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets ont été formulées.

Rapport des leçons tirées de 2021

- Fournit des conseils aux organisations fédérales et aux parlementaires.
- Agrémenté d'infographies et de vidéos
- Consolide les conclusions et les recommandations de notre bureau sur une période de 30 ans.

Rapport annuel de 2024 sur les progrès en matière de carboneutralité

- Rapport annuel sur les progrès de certaines mesures du plan de réduction des émissions du Canada
- Suivi de nos recommandations en matière de changement climatique depuis 2021



Bureau du vérificateur général du Canada

Office of the Auditor General of Canada